



# Liste des délibérations examinées par le Comité Syndical Séance du 3 décembre 2024

Délibération n°	Objet	Résultat du vote
01-03/12/2024	Administration générale - Compte-rendu des décisions du Président	<i>Approuvée</i>
02-03/12/2024	Assimilation du syndicat à une strate démographique	<i>Approuvée</i>
03-03/12/2024	Mise en place du télétravail	<i>Approuvée</i>
04-03/12/2024	Création d'un emploi de technicien rivière chargé de la prévention des inondations	<i>Approuvée</i>
05-03/12/2024	Décision modificative n°3	<i>Approuvée</i>
06-03/12/2024	Approbation de la convention d'entretien de la Scandiberique avec la Communauté de Communes Marenne Adour Côte-Sud	<i>Approuvée</i>
07-03/12/2024	Approbation du contrat de prestation avec le CEDRE pour la fourniture de données relatives aux macrodéchets	<i>Approuvée</i>
08-03/12/2024	Mise à disposition de l'Institution Adour au SMBAM des parcelles faisant digues	<i>Approuvée</i>

Liste publiée sur le site internet le 5 décembre 2024.

Le Président,  
Raymond POUYANNÉ

**SYNDICAT MIXTE  
DU BAS ADOUR MARITIME**  
116, rue de Gascogne 64240 URT  
Tél. : 05 59 56 28 57  
e-mail : contact@smbam.fr